



Paris 17e
École élémentaire Saint-Ouen

BILAN PLU DES ENFANTS - JUILLET 2022

PARIS 17E

**Troisième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement**

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 11 avril et le 28 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à imaginer de nouvelles règles d'aménagement pour le bâtiment de leur école.

Afin de recueillir leurs idées, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier durant lequel les enfants ont dressé un premier état des lieux de leur école (architecture du bâtiment, hauteur, surface d'espaces plantés, fonctions présentes à l'intérieur du bâtiment...);
- un second atelier destiné à la réalisation, en maquette, du projet de l'école idéale.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire Saint-Ouen, école ambassadrice du PLU pour le 17^e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec le projet de règlement réalisé par la Ville de Paris, et dans la continuité de leurs propositions concernant le Projet d'Aménagement D'une ville iDéale.



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN : DE NOUVELLES RÈGLES À IMAGINER

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-OUEN

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 17E

BILAN



20 élèves en classe de CE1



2 ateliers réalisés
les 10 et 24 mai 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire Saint-Ouen,
23 avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Calon-Bouchet,
enseignante intéressée et investie,
ayant déjà participé aux ateliers
de la phase 1-diagnostic ;

- Les élèves de CE1b
enthousiasmés par les ateliers.



Imaginer mon école idéale - École élémentaire Saint-Ouen, Paris 17e

1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1 État des lieux de l'école

1/ Quizz introductif du PLU 30 minutes

En introduction à l'atelier, un quizz a été proposé aux élèves.

Il a permis de revenir avec eux sur les grands principes de la ville durable, au travers de thématiques diverses : le changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, les énergies renouvelables, la mixité des fonctions, la mutualisation des espaces... Autant de sujets qui ont été abordés ensuite avec les élèves pour construire leur projet d'école du futur.

Afin d'observer les règles déjà appliquées dans leur quartier, un extrait cartographié du PLU aux environs de l'école a été présenté aux élèves. Dans la plupart des cas, l'école ne faisait l'objet d'aucune règle spécifique : les enfants ont alors pu inventer leurs lors de la phase de projet !

Enfin, une rapide présentation de l'architecture des bâtiments de l'école a été proposée aux élèves. Cela leur a permis de se familiariser avec les façades de leur école, mais également d'apprendre à définir le style et l'époque de cette construction.

LE QUIZZ DU PLU BIOCLIMATIQUE
VILLES DES PROXIMITÉS



8. EN VILLE, IL Y A PEU DE PLACE POUR CONSTRUIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS.

ALORS, COMMENT FAIRE S'IL MANQUE UNE ÉCOLE OU UNE CRÈCHE DANS MON QUARTIER PAR EXEMPLE ?

MUTUALISER DES ESPACES
C'est-à-dire faire en sorte qu'un même bâtiment accueille plusieurs activités sur des temps différents.
École la journée et cours de couture le soir par exemple !

CONSTRUIRE DES SURELEVATIONS
C'est-à-dire construire au-dessus des bâtiments existants.

OCCUPER DES BÂTIMENTS VIDES
C'est-à-dire réaménager des espaces qui ne sont plus utilisés.

CAUE

LE PLU, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?
REGARDONS DE PLUS PRÈS...

POUR LE MOMENT, SUR LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE IL N'Y A AUCUNE RÈGLE PRÉCISE...
À NOUS DE LES INVENTER !

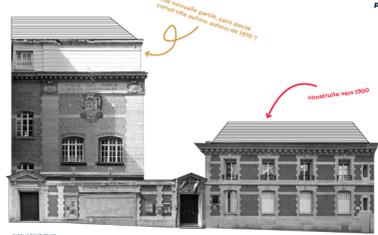


LÉGENDE

- école élémentaire Saint-Ouen
- espace vert protégé : on ne peut pas construire !
- intérêt patrimonial
- obligation de construire des logements sociaux
- bâtiment protégé
- bâtiment inscrit aux Monuments Historiques
- réserve pour équipement public

L'ÂGE ET L'ARCHITECTURE DE MON ÉCOLE
ADAPTER UN BÂTIMENT AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE, SURTOUT QUAND IL S'AGIT D'UN VIEUX BÂTIMENT !

MAIS AU FAIT, QUEL ÂGE A VOTRE ÉCOLE ? QUAND A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRUITE ? PLUSIEURS INDICES PEUVENT NOUS AIDER, SAUREZ-VOUS LES RETROUVER ?



CAUE

© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

2/ État des lieux du bâtiment de l'école et de la cour

1 heure et 30 minutes

Les enfants se sont ensuite glissés dans la peau d'un architecte. Leur mission : adapter leur école aux enjeux du changement climatique. Mais avant de réaliser leur projet en maquette, ils ont d'abord réalisé l'état des lieux de la cour et du bâtiment de l'école.

Pour cela les élèves ont été divisés en 4 équipes et selon les thématiques déjà observées dans les « ateliers PADD » :

- **ville des proximités** : quelles activités l'école accueille-t-elle ou pourrait-elle offrir aux habitants du quartier ?

- **nature en ville** : quelle place la nature occupe-t-elle dans l'école ? Comment pourrait-on amplifier sa présence ?

- **ville dépolluée** : comment est générée l'électricité du bâtiment ? Comment les déchets sont-ils gérés ? Quelle place est offerte aux vélos, rollers, trottinettes ?

- **ville héritée** : quels sont les matériaux qui composent la façade du bâtiment ? Quelle harmonie avec les bâtiments environnants ? Quelles vues sur la ville ?

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE SAINT-OUEN, PARIS 17E
ESPACE CONSTRUIT : LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE SAINT-OUEN, PARIS 17E
NATURE EN VILLE

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE SAINT-OUEN, PARIS 17E
VILLE DÉPOLLUÉE

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE SAINT-OUEN, PARIS 17E
VILLE HÉRITÉE

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE SAINT-OUEN, PARIS 17E
ESPACE CONSTRUIT : LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

La ville des proximités, c'est l'idée que l'on puisse disposer de tous les services et commerces dont on a besoin au quotidien, à moins de quinze minutes à pied de chez soi : la boulangerie, la superette, l'école, le terrain de sport, le square...

Comme l'espace n'est pas illimité en ville, on ne trouve pas forcément de place pour construire de nouveaux bâtiments. Alors, pour permettre à tous ces services de se développer, on peut imaginer que l'on **mutualise certaines fonctions dans un même bâtiment** pour qu'il puisse accueillir différentes activités, mais sur des temps différents.

Dans votre école, comment cela se passe-t-il ? À vous d'imaginer quelles autres activités pourraient accueillir votre école pour servir au plus grand nombre d'habitants dans le quartier !

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'ÉCOLE
1. État des lieux de l'existant

À l'aide des gommettes, repérez l'ensemble des lieux qui composent votre école. Vous pouvez utiliser les façades ou le plan au dos. N'oubliez pas de nous dire ce qu'il se passe sous les toits !

classes, gymnase, salle des professeurs, bibliothèque, loge, toilettes, bureaux, cantine

3. En dehors des horaires de classe, quelles activités l'école pourrait-elle accueillir ?
Placez les gommettes qui vous intéressent le plus sur les façades ou sur le plan au dos.

logements, salle de sport, salle des fêtes, cinéma, ferme urbaine, théâtre, commerces, bureaux, cours du soir

OUVERTURE DE L'ÉCOLE
1. Les horaires d'ouverture de l'école

L'école est ouverte de ... h à ... h du ... au ...

façade sur l'avenue de Saint-Ouen
façade arrière sur la cour
façade latérale sur la cour

Extrait de l'état des lieux, école Saint-Ouen © CAUE de Paris

ATELIER 1

État des lieux de l'école

3/ Synthèse commune de l'état des lieux

20 minutes

Tous les états des lieux thématiques ont été compilés au tableau et chaque groupe a présenté le résultat de son travail. Des premières pistes de projet ont émergé et ont été discutées collectivement.

Ville des proximités - les fonctions de l'école

Les élèves ont réfléchi à l'espace qui serait le plus propice pour recevoir plusieurs activités. Parmi ces lieux :

- la cour, qui pourrait être ouverte le soir ou le week-end et accueillir des fêtes ou des spectacles ;
- le préau qui pourrait accueillir un cinéma ;
- l'entrée qui pourrait accueillir une bibliothèque.

Nature en ville - gestion de l'eau de pluie

Les pieds d'arbre des trois arbres de la cour sont les seuls espaces perméables présents dans cette dernière. Une réflexion devra donc être portée sur la désimperméabilisation du sol.

Nature en ville - végétation

Les enfants ont identifié plusieurs espaces qui pourraient être plantés : le mur pignon de la première cour, les façades et les toitures de l'entrée et des sanitaires notamment. Ils ont également proposé d'installer des cabanes en osier dans la cour.

Ville dépolluée - énergies

Aucun dispositif de production d'énergie renouvelable n'est installé dans l'école.

Les enfants ont donc proposé d'installer des panneaux solaires sur le toit, ainsi que des éoliennes.

Ville dépolluée - gestion des déchets

Pour gérer une partie des déchets de l'école, les enfants ont proposé d'installer un compost dans l'une des cours arrière de l'école. Celle-ci est en effet à proximité directe de la cantine, ce qui peut faciliter son usage.

Ville dépolluée - mobilité

Un local vélo existe déjà à l'entrée du bâtiment. Il n'est cependant pas ouvert aux élèves, qui proposent donc de l'agrandir si possible.

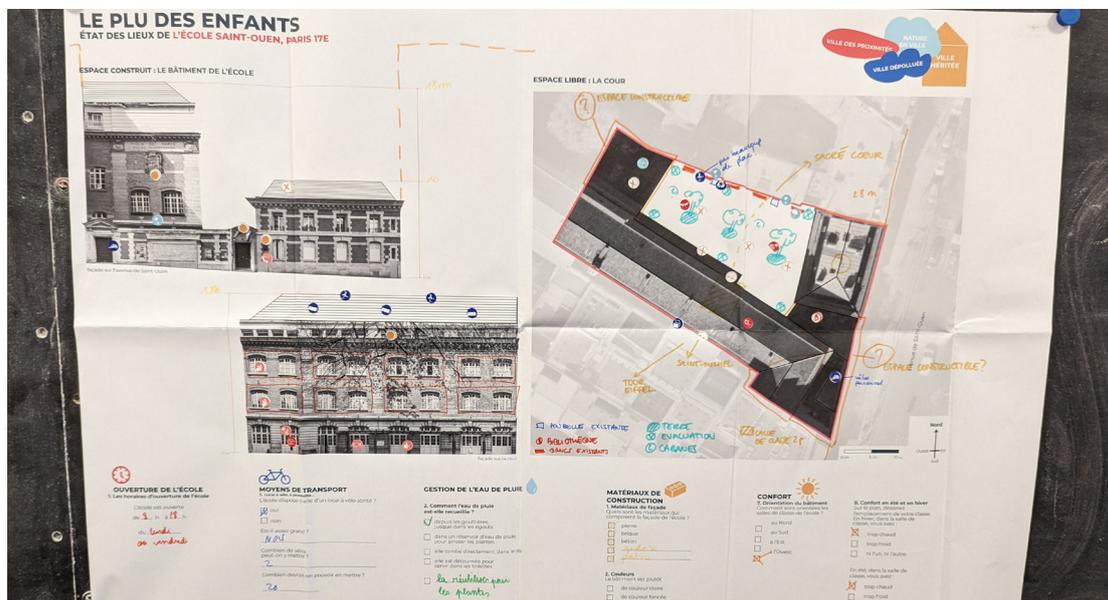
Ville héritée - mise en valeur du paysage et du bâtiment

Les élèves ont noté de belles vues sur le paysage à conserver et à mettre en valeur (tour Eiffel, église Saint-Michel, Basilique du Sacré-Cœur...) et des éléments d'architecture à mettre également en valeur (frises de pierres et de briques notamment).

Ils ont aussi repéré les espaces potentiellement constructibles, à savoir le toit des sanitaires et celui de l'entrée.

Ville héritée - confort

Les élèves ont évoqué le fait qu'il fasse trop chaud dans la classe, notamment en été (elles sont orientées à l'ouest). Pour résoudre ce problème, les enfants ont proposé de rénover les bâtiments avec une isolation naturelle plus performante.





© CAUE de Paris

4/ Présentation de références

20 minutes

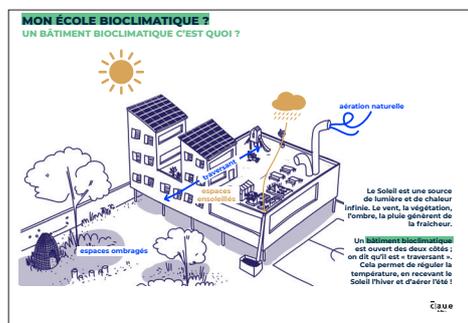
Écoles en paille, tours à vent, façades en panneaux photovoltaïques, locaux à vélos en bois intégrés à l'école, cours Oasis... Une série d'images de référence ont ensuite été présentées aux élèves. Elles leur ont permis d'imaginer plus clairement leur propre projet pour l'école.

Pour accompagner cette présentation, un jeu de cartes de références, classées par type d'espace (espace construit, espace libre et espace constructible) leur a été confié entre les deux ateliers.

5/ Fiche d'identité de l'école idéale

S'inspirant de ces références, les élèves ont été invités, entre les deux ateliers, à réfléchir individuellement à leur école idéale, au travers d'une « fiche d'identité » :

- au recto, plusieurs questions leur ont permis de construire un portrait précis de leur école ;
- au verso, ils ont pu la dessiner.



scième

- Lien x

gl gm gr x

la ch
ch

COUR

de spectacle
cases
mes-en exer
dans les arbres
landes
meuses
emme
post-méthamiseur
aux pour écrire
(toit des toilettes)
me/mare/rivière/puit
érateur d'eau
el planté
nier
t
er
terre
de l'escalade

scène

gradin

TOIT

- bar pour enfant
- panneaux solaires
- vélos qui font de l'électricité
- tour à vent
- boîte à dons
- cabane - observatoire
- arbres
- de l'herbe
- récupérateur d'eau de pluie
- une aire de jeux
- machine qui écrase les déchets et les transforme en jouets



FEUILLES

Je fais les cours

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

1/ Échanges collectifs sur le projet à mener pour l'école

20 minutes

À partir de l'état des lieux réalisé lors de l'atelier précédent, des références, et des « fiches d'identité » remplies en autonomie par les élèves, un temps d'échanges a été proposé à l'ensemble de la classe. L'objectif : définir et s'entendre sur un projet commun pour l'école du futur.

Pour cela, des fiches thématiques ont été distribuées aux élèves. En petits groupes thématiques (fonctions, énergies, déchets, eau et nature, paysage, confort), les élèves ont alors proposé des améliorations spatialisées (sur le toit, dans le bâtiment ou dans leur classe) pour leur école. La cour de récréation, future cour Oasis aujourd'hui en cours de réalisation, n'a pas été travaillée par les élèves puisqu'ils ont déjà participé à des ateliers participatifs pour co-concevoir leur future cour.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été présenté au reste de la classe. Chaque proposition a été inscrite au tableau et soumise au vote de tous les élèves.

Les idées proposées par les CE1b de l'école Saint-Ouen, 17^e arrondissement

Dans le bâtiment de l'école, il est proposé :

- d'offrir la possibilité de transformer le préau en gymnase le week-end ;
- d'utiliser cet espace pour que les habitants du quartier puissent y organiser des fêtes, des événements ou des projections de cinéma ;
- d'installer un toboggan permettant de descendre dans la cour depuis la salle de classe, ainsi qu'un filet de jeu ;
- de végétaliser les façades avec des plantes grimpantes ;
- d'installer une consigne à verre et des poubelles de tri ;
- d'installer des volets pour éviter qu'il ne fasse trop chaud dans les classes.

Dans la cour, qui serait idéalement ouverte le week-end, il est proposé :

- de faire en sorte que l'on puisse organiser des spectacles dans la cour en construisant une scène et des gradins et en proposant des transats ;
- installer des tableaux sur les murs pour pouvoir s'exprimer librement ;
- d'aménager un tunnel planté et un mur d'escalade ;
- de construire des cabanes en osier ;
- d'aménager une serre sur le toit des sanitaires ;
- d'aménager un point d'eau (mare, rivière ou puit) pouvant servir de récupérateur d'eau ;
- d'installer une mini-éolienne ;
- d'installer un méthaniseur ;
- d'installer une boîte à dons ;
- de remplacer le sol existant par un sol perméable.

Enfin, sur le toit, les enfants ont proposé :

- d'installer un bar pour les enfants et une aire de jeux ;
- d'aménager une « cabane-observatoire » ;
- de végétaliser ;
- d'installer un récupérateur d'eau de pluie ;
- d'installer des panneaux solaires et une tour à vent ;
- d'aménager un circuit de vélo capable de générer de l'électricité ;
- d'installer une machine capable d'écraser les déchets et de les transformer en jouets.

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

2/ Réalisation de la maquette

1 heure et 30 minutes

Les élèves se sont répartis en 3 groupes :

- **espace construit** pour transformer le bâtiment et les façades de l'école ;
- **espace constructible** pour aménager le toit ou créer des surélévations ;
- **espace intérieur** pour penser l'aménagement de la salle de classe.

Chaque groupe a été chargé de représenter, par espace, les éléments qui apparaissaient au tableau. Toutes les productions des élèves ont été assemblées pour ne former qu'une seule et même maquette.

Dans **l'école Saint-Ouen du futur**, on pourra, le week-end, organiser des spectacles dans le préau ou dans la cour. Après la classe, les enfants pourront se rendre au « bar pour enfants » situé sur le toit et, à la nuit tombée, observer les étoiles dans la « cabane-observatoire ».

La cour sera ouverte le week-end et de nouveaux jeux auront été installés : des cabanes, un toboggan, un gymnase...

Le sol sera en partie perméable et de couleur claire. Une rivière permettra également de se rafraîchir ou bien de stocker l'eau nécessaire aux nouvelles plantations, au sol et en façade.

Une serre installée sur le toit des sanitaires permettra à tous ceux qui le souhaitent de jardiner et de récolter des légumes.

Les déchets seront mieux gérés grâce à un compost, un méthaniseur protégé et une machine permettant de transformer les déchets en jouets pour enfants.

Enfin, l'école sera presque autonome en énergie grâce à l'installation d'une tour à vent et de panneaux solaires en toiture. Un circuit vélo innovant permettra de compléter l'ensemble de ces dispositifs !

12



Mon école du futur idéale, école élémentaire Saint-Ouen © CAUE de Paris



Mon école du futur idéale, école élémentaire Saint-Ouen © CAUE de Paris

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLU bioclimatique

Ce dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est en lien avec le CAUE de Paris dans le cadre des ateliers PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux
L'habitat français est confronté à une triple problématique : vieillissement de la population, augmentation de la demande en logements et réduction des surfaces disponibles. Le PLU des enfants vise à répondre à ces enjeux en favorisant un habitat plus durable et plus agréable à vivre.

Objectifs
- Favoriser un habitat plus durable et plus agréable à vivre.
- Promouvoir un habitat plus durable et plus agréable à vivre.
- Promouvoir un habitat plus durable et plus agréable à vivre.

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?
Le PLU est un document qui définit les règles de construction et d'urbanisme d'une commune. Il est voté par le conseil municipal et est opposable aux particuliers.

REPÈRES

Contexte et enjeux : Le PLU des enfants vise à répondre à une triple problématique : vieillissement de la population, augmentation de la demande en logements et réduction des surfaces disponibles. Le PLU des enfants vise à répondre à ces enjeux en favorisant un habitat plus durable et plus agréable à vivre.

SCÈNE D'UNE ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

L'architecture bioclimatique, qu'est-ce que c'est ? C'est une architecture qui prend en compte les conditions climatiques locales pour concevoir des bâtiments plus agréables à vivre et plus durables. Elle utilise des matériaux naturels, favorise la ventilation naturelle et optimise l'orientation des bâtiments.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisiens. La Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris mène une large concertation pour la révision du PLU parisiens. Après une première phase de concertation sur le diagnostic territorial, et une seconde sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la révision du PLU s'achève sur une phase de concertation sur le Projet de Règlement d'Urbanisme et de Développement Durable (PRUD). Le règlement d'urbanisme, qui définit les règles de construction et d'urbanisme, est voté par le conseil municipal. Le PADD est un document qui définit les orientations stratégiques de la commune. Il est voté par le conseil municipal.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

Année	Événement
2019	Le PLU des enfants est lancé
2020	Le PADD est adopté
2021	Le PRUD est adopté
2022	Le PLU des enfants est révisé

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le métier d'urbaniste est le responsable d'un projet architectural ou territorial. Il est chargé de concevoir et de réaliser des projets d'aménagement de la ville. Il travaille en collaboration avec les architectes, les paysagistes et les autres professionnels de l'urbanisme.

LE LEXIQUE DU BIOCLIMATIQUE

Orientation et ventilation du bâtiment
L'orientation et la ventilation sont deux aspects clés de la bioclimatique. Une bonne orientation permet de maximiser l'exposition au soleil et de minimiser l'exposition au vent. Une bonne ventilation permet de rafraîchir l'air intérieur et de réduire la consommation d'énergie.

Biodiversité et gestion de l'eau pluviale
La biodiversité est essentielle pour un habitat durable. Elle favorise la résilience des écosystèmes et contribue à améliorer la qualité de l'air. La gestion de l'eau pluviale permet de réduire la consommation d'eau et de prévenir les inondations.

Multiplicité des fonctions
Les bâtiments doivent être conçus pour répondre à plusieurs fonctions simultanément : logement, travail, loisir, etc. Cela permet de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Énergie et déchets

Dans un bâtiment, nous utilisons quotidiennement de l'énergie, principalement l'électricité et le gaz. Mais nous pouvons réduire la quantité de gaz et d'électricité que nous consommons en adoptant des comportements plus responsables.

Matériaux clairs et naturels
L'utilisation de matériaux clairs et naturels favorise la ventilation naturelle et réduit la consommation d'énergie. Ces matériaux sont également plus durables et plus agréables à vivre.

Héritage architectural et naturel
Il est important de préserver le patrimoine architectural et naturel de notre ville. Cela permet de maintenir la qualité de vie et de favoriser le développement durable.

14

LECTURES

700 ANS À PARIS
Album de photos et de textes qui racontent l'histoire de Paris de 1300 à nos jours.

100 ans d'un immeuble parisien - de la rue de Valenciennes à la rue de Valenciennes
Album qui raconte l'histoire d'un immeuble parisien de 1913 à nos jours.

Le Royaume de Michel
Album qui raconte l'histoire d'un enfant qui découvre la ville de Paris.

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS
- Lire un album jeunesse et échanger sur les images et l'histoire, ou les débats.
- Montrer une vidéo, relancer les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS
- Tester de reconnaître les époques des immeubles parisiens, en se baladant dans son quartier.
- Choisir la ville (jeu interactif) et proposer le facade de l'immeuble de la rue de Valenciennes.
- Colorier et compléter la frise du PADD (à la fin du dossier pédagogique).

La Frisque du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

Cette illustration montre une vision de la ville du futur, où les bâtiments sont plus durables, les espaces verts sont plus nombreux et les transports sont plus écologiques.

Cette illustration illustre comment la nature peut être intégrée dans l'urbanisme moderne pour améliorer la qualité de vie.

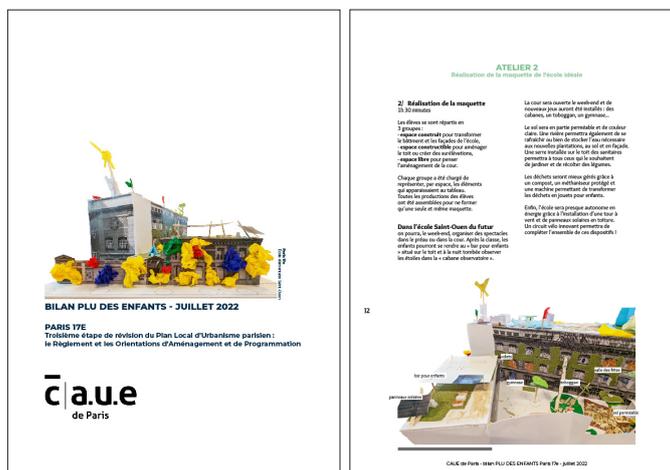
Ce document est en ligne sur www.caue75.fr

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 17^e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SSC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

19 mai et 9 juin 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

18 mai et 1er juin 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

21 avril et 12 mai 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

14 et 22 avril 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

11 avril et 9 mai 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

8 et 15 juin 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

18 et 25 mai 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

9 et 16 juin 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

1er et 16 juin 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

23 mai et 10 juin 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

16 et 23 mai 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

24 et 28 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

10 et 24 mai 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

15 et 21 avril 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.